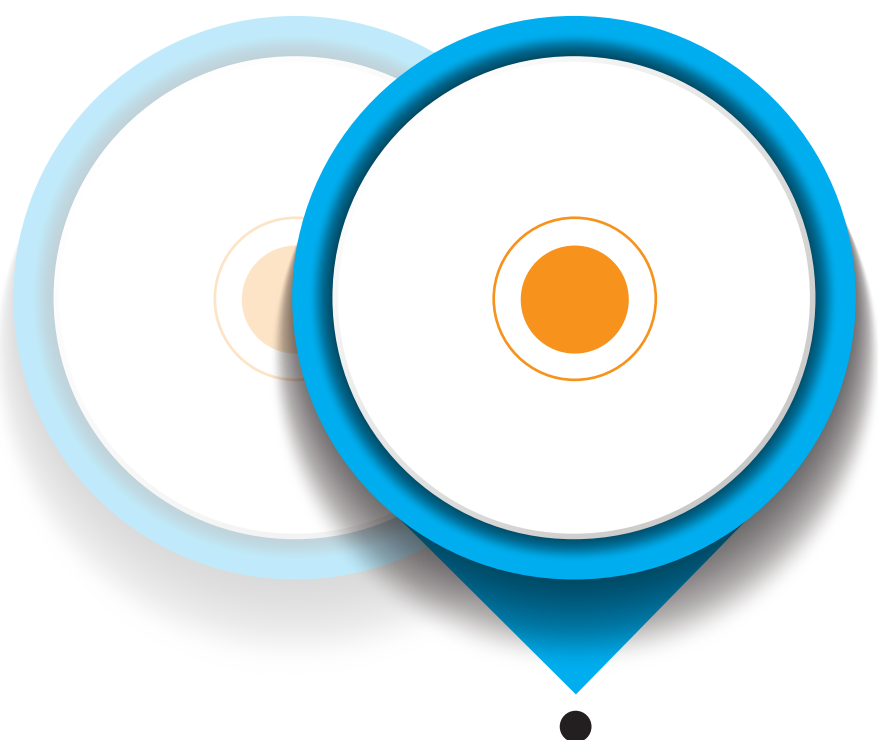


## MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE LA NOTE DE FRANCE STRATÉGIE

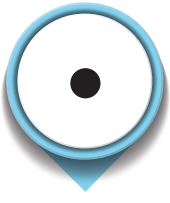
Quelles entreprises pratiquent  
la gestion des compétences ?

LIVRET ÉLÈVES - PARTIE 1



Rachel TESTELIN,  
professeur de SES au Lycée Flaubert à Rouen (Académie de Normandie)

Carmelo Zizzo  
La note d'Analyse, France Stratégie, avril 2019, n°77.  
Février 2020



## I - QUELLES ENTREPRISES PRATIQUENT LA GESTION DES COMPÉTENCES ?

Les entreprises évoluent dans une économie globalisée, marquée par des changements technologiques importants. Afin de rester compétitives, elles doivent être capables de s'adapter à un écosystème en mutation constante, en absorbant les chocs technologiques et économiques et en accompagnant les changements de l'organisation du travail. Pour ce faire, plusieurs stratégies s'offrent à elles. La gestion des compétences, qui est l'une d'entre elles, doit permettre aux entreprises de satisfaire l'objectif d'appariement des salariés aux emplois, en développant en interne la capacité des salariés à satisfaire les besoins des entreprises et faire face aux changements. En ce sens, nous pouvons considérer que la gestion des compétences est un élément majeur de la gestion et de l'organisation des entreprises.

## II - SENSIBILISATION ET PROBLEMATISATION

### Sensibilisation



### Base de la sensibilisation :

#### QUESTIONS :

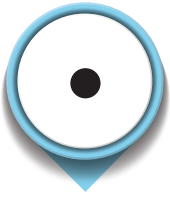
- **Q1.** *Que met en évidence cette photographie ?*
- **Q2.** *Comment expliquez-vous le choix du recruteur ?*
- **Q3.** *Pourquoi est-il nécessaire, pour une entreprise, d'identifier et d'adapter les compétences des travailleurs ?*

### En complément

- **Q4.** *À partir des éléments mis en évidence précédemment comment peut-on expliciter le sens de la gestion d'entreprise ?*
- **Q5.** *Au sein d'une entreprise, quel service s'occupe-t-il de la gestion des compétences ? Vous pourrez distinguer le cas des petites entreprises et des grandes entreprises.*

### Problématisation

Quelle(s) problématique(s) proposeriez-vous ?



### III. QUIZ ET EXERCICES

#### Quiz

**Q1.** *En 2018, la part des projets de recrutement jugés « difficiles » par les entreprises (il s'agit de difficultés qu'elles rencontrent pour parvenir à recruter des candidats qui répondent à leurs besoins), est de :*

- A** Près d'un tiers (32,4 %)
- B** Plus de deux-cinquième (44,4%)
- C** Plus des deux-tiers (69%)

**Q2.** *D'après la note, quelle affirmation est juste ? :*

- A** La notion de qualification serait généralement plus opérationnelle que celle de compétence.
- B** La notion de compétence serait généralement plus opérationnelle que celle de qualification.
- C** La notion de compétence est équivalente à celle de qualification.

**Q3.** *Que signifie le sigle GPEC ? :*

- A** Gestion des professions, des emplois et des carrières.
- B** Gestion prospective évaluant les compétences.
- C** Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

**Q4.** *Parmi les outils ci-dessous, lesquels font partie des dispositifs de gestion des ressources humaines sur lesquels peut s'appuyer la GPEC ? :*

- A** Plan de formation, validation des acquis de l'expérience.
- B** Gestion des rémunérations et des congés.
- C** Bilan de compétences, congé individuel de formation.

**Q5.** *Si l'indice d'intensité de gestion des compétences est de 0,22, cela signifie que :*

- A** L'entreprise est faiblement engagée dans une démarche GPEC.
- B** L'entreprise est modérément engagée dans une démarche GPEC.
- C** L'entreprise est systématiquement engagée dans une démarche GPEC.

**Q6.** *Les entreprises qui s'engagent systématiquement dans une démarche GPEC sont principalement :*

- A** Les petites entreprises.
- B** Les grandes entreprises.
- C** Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

**Q7.** *D'après la loi, les entreprises contraintes de s'engager dans une démarche GPEC sont :*

- A** Les entreprises ayant entre 10 et 250 salariés.
- B** Les entreprises de 300 salariés ou plus.
- C** Les entreprises ayant entre 250 et 1 000 salariés.

**Q8.** *Toutes choses égales par ailleurs, les entreprises de plus de 2 000 salariés ont une probabilité de mettre en place une gestion des compétences systématique :*

- A** 10 fois supérieure à celle des entreprises ayant 10 à 19 salariés.
- B** 10 fois inférieure à celle des entreprises ayant 10 à 19 salariés.
- C** 10 fois supérieure à celle des entreprises ayant 50 à 249 salariés.



## À PROPOS

### DU PROGRAMME ENSEIGNANTS-ENTREPRISES DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE

#### Institut de l'entreprise

29, rue de Lisbonne, 75008 Paris

Tél. : 01 53 23 05 49 - Fax. : 01 47 23 79 01

[beatrice.couairon@idep.net](mailto:beatrice.couairon@idep.net)

- Cette ressource a été réalisée dans le cadre du Programme Enseignants-Entreprises de l'Institut de l'entreprise développé en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale. Retrouvez cette mise en activité sur [www.melchior.fr](http://www.melchior.fr) ainsi que des cours de SES, des faits d'actualité, des notes de lecture...
- Créé en 1975, l'Institut de l'entreprise est un think tank indépendant de tout mandat syndical ou politique. Association à but non lucratif, l'Institut de l'entreprise a une triple vocation : être un centre de réflexion, un lieu de rencontre et un pôle de formation.



## À PROPOS

### DE FRANCE STRATÉGIE

- Institution autonome, placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique et éclaire le débat.
- Elle réalise et diffuse à un public large et aux décideurs publics des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité.
- Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement.
- Suivez toute l'actualité de France Stratégie : [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr) et sur les réseaux sociaux.

Les notes d'analyse de France Stratégie sont des ressources que l'on peut proposer aux élèves et mobiliser dans le cadre du traitement des programmes de sciences économiques et sociales. Elles traitent de sujets qui mettent en évidence des enjeux économiques et sociétaux qui entrent en résonance avec ce qui est enseigné.

Les activités proposées ci-dessous à partir de la note d'analyse « Quelles entreprises pratiquent la gestion des compétences ? » ont pour objectif d'étendre ou d'approfondir certaines connaissances et de travailler des savoir-faire. À partir de la lecture et de l'analyse de documents d'experts, il s'agit de travailler de courts exercices qui éveilleront la curiosité des élèves sur des points d'actualité et inviteront à s'interroger sur les résultats des politiques publiques. Les activités ci-dessous n'ont pas l'ambition d'utiliser chaque élément de la note d'analyse de France Stratégie ; elles constituent un guide pour s'appropriier les principaux enjeux qu'elle met en exergue.

Cette proposition de mise en activité a été pensée de manière modulaire, dans un souci à la fois de liberté et de différenciation pédagogiques.